L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. | WINNIPEG, MAN., 10 AOUT 1899. | NUMERO 27

Jusqu'ou va leur Fanatisme

On ne pourrait jamais se faire une idée exacte du degré de fanatisme qui fleurit dans certaine coteries ultra-conservatrices, si l'on n'avait pas pour se renseigner les propres déclarations de certains de leurs organes.

Celui de ces organes auxquel revient le poupon sous ce rapport est sans contredit "La Défense" de Chicoutimi.

D'après cette feuille ultra-conservatrice :

"Les Canadiens-français n'ont pas le DROIT de donner le pouvoir à un parti purement LIBERAL parceque c'est un crime.

"Le régime libéral, surtout tel que l'entendent les libéraux canadiens-français est un régime essentiellement et brutalement mauvais, pervers et pervertissant."

On croit rêver en vérité, quand on lit de pareilles déclarations et pour en arriver à imprimer de telles idioties il faut être à moitié fou.

Pour notre part, nous n'aurions pas rélevé, de si folles assertions ; autant vaudrait alors discuter les divagations des sujets de l'asile de Selkirk ; mais la "Vérité" ayant jugé à propos de répondre à ces démences nous croyons bon de reproduire cette réponse.

C'est, en effet, notre prétention que les électeurs catholiques du Canada ont le DROIT de changer de régime politique de temps à autre, tant à Ottawa qu'à Québec.

Nous prétendons qu'ils ne sont pas obligés, sous peine de péché, de garder toujours au pouvoir le même parti politique, savoir le parti conservateur, ou libéral-conservateur, ou tory ou bleu, pour l'appeler par les divers noms sous lequel il est connu.

Nous prétendons qu'il leur est permis, par l'Eglise et par le droit naturel, de remplacer à la direction des affaires, le parti politique dit conservateur, libéral-conservateur, tory ou bleu, par le parti politique connu sous les divers noms de libéral, grit, réformiste ou rouge ; et VICE VERSA.

Nous disons que parfois il est même utile, nécessaire de faire cette substitution, un parti qui reste trop longtemps au pouvoir, sous le régime parlementaire, devenant invariablement corrompu et impropre au gouvernement du pays.

Voilà notre prétention. Elle est bien nettement formulée, et elle diffère essentiellement de la prétention de la "Défense" et de la plu part des journaux conservateurs de la province de Québec qui nient aux électeurs catholiques le droit de remplacer un régime conservateur par un régime libéral.

Et en soutenant la thèse que la "Défense" "nie péremptoirement", nous prétendons conformer notre conduite aux directions venues de Rome en différentes occasions que tous ceux qui s'occupent de ces questions ont présentes à la mémoire, ainsi qu'à la ligne de conduite que nous ont tracée nos évêques dans leurs mandements et dans les décrets des conciles.

Malgré les directions réitérées, et toujours dans le même sens, que nous ont données le Saint-Siége et l'épiscopat canadien, une certaine école parmi nous persiste à identifier la cause de la religion avec la cause d'un de nos deux partis politiques, au point de faire un crime à ceux qui refusent de maintenir ce parti au pouvoir et qui donnent leurs préférences à l'autre parti.

Cet abus—car c'est incontestablement un abus, et un abus très grave—provoquera, encore une fois, et avant longtemps, nous en sommes persuadé, une réitération de la direction pontificale et épiscopale relativement à cette brûlante discussion qui se continue depuis si longtemps, en dépit des décrets et des mandements qui auraient dû la clore il y a bien des années.

Les Galiciens.

Nous reproduisons la lettre suivante parue dans plusieurs journaux de l'Est et qui donne une appréciation fort exacte des Galiciens si dénoncés par la presse conservatrice.

Des Rives du lac Croche,
23 juillet 1899.

En ces derniers temps, dans la presse, on a beaucoup parlé des Galiciens et parfois d'une façon un peu sévère. Cependant, un grand nombre de Canadiens, même parmi ceux qui lisent assidûment plusieurs journaux, semblent ignorer l'histoire, les mœurs et la religion de ce peuple intéressant. Il ne sera peut-être pas inutile de consacrer quelques lignes à l'étude des colonies galiciennes du Nord-Ouest Canadien.

Il y a maintenant dans le Manitoba et les Territoires vingt mille Galiciens, professant, pour la plupart, la religion catholique. Les adhérents du schisme grec ne forment qu'une infime minorité parmi ceux que nous avons au Canada.

Presque tous primitivement d'origine slave, nos émigrants de Galicie appartiennent à deux types bien distincts ; le type polonais et le type ruthène (petit russe).

La Galicie, on le sait, avant d'être incorporée politiquement à l'Autriche, faisait partie de la Pologne. Les Ruthènes ont émigré de la Russie pour prendre des terres dans ce territoire qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de Galicie, où ils se sont développés à côté des habitants de race polonaise. A l'époque de leur migration, les Ruthènes étaient séparés de l'Eglise Romaine, à laquelle ils se sont réunis plus tard.

Aujourd'hui, les Galiciens Ruthènes sont de fervents catholiques, de moeurs douces et très respectueux pou le prêtre.

J'aurai plus tard l'occasion de vous fournir certains renseignements sur la langue, le rite religieux et les aptitudes agricoles et civiques des Galiciens. En attendant j'extrais de mon calpin les notes suivantes :

Dans le cours de juin dernier, un de nos bons Canadiens, M Léon Roy, agissant sous les ordres du commissariat de Winnipeg, a placé dans la province de la Saskatchewan, à quinze milles de Batoche et de Fish Creek, deux cent cinquante "homesteaders" galiciens. M. Roy, que votre serviteur a rencontré, a toujours parlé d'une façon avantageuse de ces nouveaux colons.

J'ai tenu à visiter moi-même les cantons de la Saskatchewan, où le gouvernement a placé les Galiciens, et j'ai été favorablement impressionné. Les Galiciens, il est vrai, sont très pauvres en général, mais, par contre, ils sont industrieux et excellents travailleurs. Je ne vois pas pourquoi certains journaux de la province de Québec ne les accueilleraient pas avec sympathie.

A peine fixés depuis cinq à six semaines, sur les lots gratuits de leur patrie d'adoption, les Galiciens ont érigés sur les nombreuses collines de leur colonie de grandes croix de bois.

Nous nous rappelons avec fierté le nom des explorateurs français qui ont planté des croix dans la nouvelle-France, depuis Gaspé jusqu'au rives du Mississipi. Les Galiciens encore trop pauvres pour bâtir des églises, affirment leur foi dans les cantons de l'Ouest en dressant des croix, comme au temps de Jacques Cartier et de Champlain. Ne serait-ce pas un motif qui devrait nous engager à les traiter à l'avenir, dans nos appréciations, avec plus de bienveillance et de justice?

VIATOR.

Godfrey en Georgie.

Les musiciens à l'habit rouge de l'orchestre des British Guards ont eu une réception enthousiaste à leur arrivée a Atlanta (dit le journal "Atlanta".) Dix mille personnes se pressaient dans la station Union, et aux abords, lorsque le train du sud est arrivé. La rue Wall était noire de monde depuis Kimball House jusqu'au block Old Moutham House.

C'était une foule comparable à celle qui une après-midi de l'automne de 1895 se pressait pour accueillir le Président Cleveland et son cabinet venant visiter l'exposition.

La musique du 5me régiment et celle du second des Etats Unis étaient massées en face de la gare, et lieut Godfrey et ses musiciens furent accueillis par des bravos enthousiastes lorsqu'ils sortirent de la gare accompagnés par le Col. Dutton.

Les anglais avaient fort belle apparence dans leur uniforme rouge.

Les hommes du Lieut. Godfrey se placèrent en ordre et au commandement de "marche," les musiciens d'Atlanta en tête et jouant la foule fit escorte jusqu'à l'Hotel Marion.

A leur arrivée, les anglais réunis sur les marches, donnèrent trois hourrahs en l'honneur du Président des Etats Unis et trois de plus pour le 5me et le 2me régiment.

Aussitôt après anglais et américains fraternisèrent, et le lendemain la musique du 5eme régiment fit faire aux anglais la visite de la ville.

Godfrey et son orchestre se feront entendre à l'Auditorium Rink les 21, 22 et 23 aout

Les Resultats.

DE LA CONFERENCE DE LA PAIX.

Rome. 3—L'ex-président du conseil, M. Crispi, dans une entrevue, a dit au sujet de la conférence de la Haye :

"La conférence internationale n'a en aucun résultat pratique. Le désarmement n'est possible que par le moyen des grandes alliances. Un accord au point de vue politique et militaire entre l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Russie et l'Angleterre n'est pas impossible, et ce serait la solution du problème.

L'Etat qui oblige l'Europe à augmenter les armements est la France. Si la France était isolée, les puissances pourraient réduire leurs forces militaires d'un tiers.

"On dit que la Russie désire le désarmement. Si ce désir est sincère, la Russie doit donner l'exemple et se séparer de la France."

Washington, 2—Le secrétaire Hay a reçu de l'ambassadeur White, président de la délégation américaine à la Haye, une dépêche disant que seize des puissances représentées à la conférence ont signé les conventions relatives à l'arbitrage et à la méditation. Parmi ces puissances se trouvent la France, l'Angleterre et la Russie.

Ces traités ne seront définitivement acceptés par les Etats-Unis que lorsqu'ils auront été ratifiés par le sénat. Par suite de cette circonstance, le différend actuel entre les Etats-Unis et le Canada ne pourra pas être réglé par l'arbitrage. Même après la ratification du traité, dit-on, la question de soumettre ce différend à un tribunal arbitral ne pourra être résolue d'une façon positive qu'avec le consentement des deux parties.

Aventure tragi-comique.

Elle est arrivée à deux bons bourgeois de Bradford, Angleterre, à un hôtellier et un conseiller municipal, qui se proposaient de faire une partie de plaisir en ballon, accompagnés, bien entendu, d'un aéronaute.

Malheureusement, à peine venaient-ils de s'installer dans la nacelle qu'un coup de vent violent fit choir l'aéronaute cramponné aux cordages, et le ballon s'enleva sans autres guides que l'hotelier et le conseiller municipal bouleversés ; horrible cauchemar ! Les infortunés en rèvent encore.

Tantôt ils ouvraient trop la soupape, et le ballon descendait avec une rapidité vertigineuse ; tantôt ils jetaient trop de lest, et l'aérostat s'élançait vers les régions infinies.

Enfin, après cinquante minutes d'angoisses, ils finirent par atterrir aux environs de Leeds, jurant, mais un peu tard, qu'on ne les y prendrait plus.

Le problème de la navigation aérienne les laisse aujourd'hui indifférents.

Les Chevaux de la province de Quebec

On élève aujourd'hui de magnifiques chevaux dans la province de Québec ; il s'est produit à cet égard un progrès merveilleux depuis une vingtaine d'années, au point qu'Ontario n'est plus seul à approvisionner le Manitoba et tout l'ouest. Il s'importe aujourd'hui de "chez-nous" un nombre considérable de magnifiques bêtes, pour lesquelles on obtient des prix très-rémunératifs. M. Aimé Bénard, notre populaire hotelier, a fait venir du comté d'Iberville, depuis le commencement de la saison, huit ou dix chars de cheveaux propres à divers usages. Le dernier, arrivé la semaine dernière, et que nous avons pu examiner, contenait des chevaux de choix. Il ne fui en reste plus que cinq ou six, qui sont de fort beaux échantillons.

NOUVELLES LOCALES.

Une assemblée a eu lieu la semaine dernière à St.-Boniface pour l'élection du bureau des dames patronnesses de l'hopital de St.-Boniface.

Mme Dubuc a été nommée présidente honoraire.

Mme Bernier, Présidente.

Mme. S. A. D. Bertrand, vice-présidente.

Mme. A. Levêque, Secrétaire.

Mme. F. Jean, Trésorière.

Tout le monde applaudira à l'hommage rendu à Mme. Dubuc, dont le zèle et le dévoûment sont au-dessus de tout éloge.

Les commis-marchands ont formé une association, jeudi dernier.

M H. Fournier, le gérant français de la maison Robinson, a été élu comme président.

Le vice-président, M. Holt.

2e vice-président, M. R. L. Chevrier.

Secrétaire, M. Goddard.

Trésorier, C. T. Harisson.

Le choix de M. H. Fournier comme président de la nouvelle association, aussi bien que celui de M. R. L. Chevrier comme 2e vice-président, est un honneur qui rejaillit sur notre population française de Winnipeg, et nous sommes particulièrement heureux de féliciter ces messieurs en cette occasion.

On signale de San Francisco le départ pour Manille du Coke, un petit voilier mâté en goélette, qui a trente pieds longueur et qui jauge cinq tonneaux.

Le Coke est monté par une seule personne, le capitaine Freitche, qui se propose de faire le tour du monde dans cette coquille de noix. Il prétend déjà avoir traversé l'Atlantique dans un navire de moindre dimension.

Le capitaine Freitche n'a d'autre compagnon de voyage qu'un chat, qui a déjà fait avec lui plusieurs longues traversées, et qu'il appelle sa "mascotte."

....Et pour un animal qui n'aime pas l'eau, c'est vraiment une guigne !

L'Echo de Manitoba

Jeudi, 10 Aout 1899.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. le Rédacteur de l'Echo de Manitoba. Boite 1309, Winnipeg, Man.

A nos lecteurs.

Nous avons voulu, pour cette semaine, laisser de côté toutes les polémiques politiques et consacrer tout notre espace à la question de la colonisation.

C'est en effet pour nous une question d'une importance capitale, et qui doit primer toutes nos luttes secondaires.

A quoi sert de discuter sur la direction à donner à nos efforts, si ostracisé par nos frères, nous devons un jour prochain disparaitre ?

—To be or not to be,—

c'est en cela que se résume pour nous la colonisation.

La Colonisation.

Il faut savoir un gré infini à M. L. O David de la retentissante claironnée en faveur de la colonisation, dont il vient de lancer les vibrants accents aux échos de la province de Québec. Nul d'ailleurs n'était mieux qualifié pour prêcher cette croisade. Chez M. L. O. David, l'écrivain de talent a pour inspiration le plus ardent patriotisme, et pour guide la connaissance approfondie de nos annales nationales.

Sa voix aimée et respectée aura un écho retentisssnt dans tous les coeurs canadiens-français.

Pour notre part, nous nous associons de tout coeur à sa campagne en faveur de la colonisation ; nous croyons fermement suivant sa belle expression, que c'est là "une question de vie ou de mort pour notre race" ; nous souhaitons voir son appel triompher de la funeste indifférence qui jusqu'à ce jour a prévalue ; nous souhaitons que le souffle de son patriotisme pénètre tous les coeurs et fasse naitre parmi nos concitoyens un courant d'enthousiasme dont Dieu permet parfois l'éclosion spontanée pour sauver au moment du danger les peuples qu'il aime.

Et cependant nous ne pouvons nous associer entièrement à la croisade que prêche M. L. O David : nous ne pouvons admettre sa prétention de concentrer dans la seule province de Québec, à l'exclusion de toute autre, nos nationaux canadiens-français.

C'est pour nous un devoir absolu de protester contre ces lignes :

"Restons dans la province que Dieu nous a donnée en héritage, n'allons ni à droite, ni à gauche, ni au nord, ni à l'ouest, ni aux Etats-Unis, ni au Manitoba ; concentrons-nous, fortifions-nous sur le sol de nos pères, sur les vastes champs qu'ils nous ont légués au prix des sacrifices les plus héroïques, cessons d'émigrer, de nous diviser, de nous démembrer, de nous affaiblir, au coeur, à la tête, là où nous avons surtout besoin de tout notre sang, de toutes forces."

Malgré toute notre profonde admiration pour le talent et pour le patriotisme de M. L. O. David, nous ne pouvons garder le silence en présence d'un semblable programme, qui, s'il devait prévaloir, compromettrait l'avenir de la race canadienne-française ; c'est notre conviction.

Certes, nous eussions préféré voir une plume plus autorisée que la nôtre sa faire le champion d'idées aussi importantes, et soutenir la controverse que rend nécessaire la déclaration de M. L. O. David, mais lorsque l'avenir de notre race est en jeu, n'est-ce point le devoir absolu de tout citoyen de faire connaitre son opinion, d'apporter à l'oeuvre ses matériaux, si modestes soient-ils.

En somme, ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est de sonder l'avenir, et dans cette oeuvre divinatrice, en présence de l'inconnu mystérieux, au moment d'interroger le Sphynx, la faiblesse humaine, l'exiguité de nos facultés exigent qu'on réunisse toutes les bonnes volontés, qu'on fasse appel à toutes les intelligences pour arriver à percer les ténèbres.

Nous voyons le problême de la colonisation sous un autre jour que M. L. O David, il est vrai, mais nous n'avons comme lui d'autre but que d'assurer l'avenir de notre race, et nous lui demandons simplement de discuter nos raisons, comme nous entendons discuter les siennes, pour arriver enfin de compte à un programme définitif qui permette de marcher de l'avant sans hésitation.

Nous tenons avant d'aller plus loin, à insister sur ceci : ce n'est point comme manitobains que nous protestons, ce n'est point un plaidoyer "pro domô" que nous faisons ; nous voulons pour aujourd'hui faire abstraction complète de notre situation personnelle en tant que colonie menacée d'abandon ; nous protestons uniquement en tant que fils de la même famille, en tant que canadien-français soucieux avant tout de la gloire de sa race.

Le problème qui se pose n'affecte pas seulement les intérêts de quelques individus, voire de quelques familles, sa portée est plus haute, et c'est à ce seul point de vue que nous voulons le discuter.

Certes nous serions justifiés, en tant que population française du Nord-Ouest de protester de toutes nos forces contre une politique qui non seulement méconnait la grandeur de nos efforts, les résultats obtenus, les sacrifices vaillamment supportés, mais encore consacrerait, si elle était adoptée, la déchéance de la race française dans le Nord-Ouest.

Certes, oui, nous serions justifiés de pousser des cris de désespoir en voyant nos frères coopérer par l'abandon à l'oeuvre de déchéance que poursuivent si opiniâtrement les adversaires de l'influence française !

Ne sommes-nous point menacés de nous trouver dans la même position que nos ancêtres, aux jours néfastes où la France les abandonna sur les rives du St.-Laurent ?

Et cependant, quelque justifiables et légitimes que pourraient être nos protestations, nous voulons aujourd'hui faire taire l'intérêt personnel ; nous prétendons obéir à un sentiment supérieur, et s'il le fallait, si enfin de compte vous arriviez à nous prouver que l'intérêt général de notre race exige ce sacrifice suprême, nous serions prêts à faire abnégation de nos individualités ; nous accepterions le sacrifice.

Tristes, mais non découragés, nous continuerions isolément notre lutte, ayant pour récomforter nos coeurs, pour guider nos actes, le souvenir du passé, et comme la nouvelle France a su vaincre, sans la mère-patrie, nous lutterions jusqu'au bout pour maintenir jusqu'au bout le respect de la race française en ces Terres ouvertes par nos ancêtres à la civilisation et à la foi.

Ainsi donc, si nous protestons, c'est uniquement parce que nous sommes persuadés qu'une politique exclusive de concentration est mauvaise, néfaste, désastreuse pour notre race toute entière.

Pour dire toute notre pensée, nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte de discuter une fois pour toute cette question.

Ce n'est pas d'aujourd'hui en effet qu'elle existe ; elle existe depuis l'entrée du Manitoba dans la confédération. L'idée dont M. L. O. Dadid se fait l'interprète vit à l'état latent depuis trente ans ; et si à l'heure actuelle nous avons perdu nos droits les plus chers, si nous avons subi tant d'affronts, si de majorité aux premiers jours nous sommes devenus une infime minorité, c'est malheureusement parce que la politique qu'on préconise ouvertement aujourd'hui a été sourdement mise en pratique contre nous.

C'est notre espoir qu'une discussion loyale et sincère fera cesser une politique si funeste, et si par impossible notre espoir était déçu, si malgré notre conviction profonde nous devions voir échouer nos prétentions, eh bien, mieux vaudrait encore pour nous une position nette et bien définie, que la situation ambigue dans laquelle nous vivons depuis trente ans.

Nous demandons à savoir ce que nous pouvons ou ne pouvons pas espérer ; nous prendrons alors nos dispositions de combat sans nous leurer d'obtenir des renforts qui nous feraient défaut au moment voulu.

En somme, le problème se résume en ceci :

Faut-il, comme le veut M. L. O. David, dans l'intérêt de notre race, concentrer nos nationaux exclusivement dans la province de Québec ?

Nous soutenons, nous, au contraire, que le caractère de notre race, notre situation politique, la situation géographique de la province de Québec, exigent impérieusement qu'on s'assure dès maintenant de points d'appui dans certaines parties du Dominion.

Notre prétention est :

1e Que l'immigrations aux Etats-Unis dépend avant tout des conditions économiques résultant d'une évolution dans les moeurs.

2e Que par suite, des mesures purement administratives seront insuffisantes à l'arrêter, tandis que le Nord-Ouest offre aux émigrés les avantages qu'ils vont chercher aux Etats-Unis.

3o Qu'en détournant ce courant au profit du Nord-Ouest, bien loin d'affaiblir la province de Québec, et par suite la race française, on renforce sa situation et assure l'avenir.

Ce sont là les lignes principales des considérations que nous développerons dans des chpaitres subséquents.

L'Immigration aux Etats-Unis.

Le point de départ de la question actuelle, c'est l'émigration canadienne-française aux Etats-Unis.

Que cette émigration soit pour notre nationalité une cause d'affaiblissement, nul ne le conteste, et sur ce point nous sommes d'accord avec M. L. O. David.

Nous croyons comme lui que tout patriote sincère doit s'employer à faire cesser cet exode qui ne peut être d'aucun profit au point de vue de notre influence ; c'est notre sang qui s'épanche, et cette hémorragie doit fatalement produire l'anémie du corps entier.

Non point que nous condamnions d'une manière générale l'expansion de notre race ; car les enseignements de l'histoire sont là pour nous prouver que l'expansion des individus est encore la manière la plus efficace, la meilleure pour assurer l'influence et préparer la prépondérance d'un peuple.

Il serait oiseux de discuter le bienfondé de cette assertion, à une époque où nous voyons tous les peuples rivaliser d'ardeur dans cette lutte pour l'expansion ; l'exemple de la race anglo-saxone est à lui seul un argument péremptoire.

La question n'est pas même de savoir si la population de la province-mère, du berceau familial, est ou n'est pas arrivé à sa densité normale; l'expansion n'est pas uniquement la conséquence d'une pléthore de population ; les romains n'ont point attendu que l'Italie fut trop étroite pour commencer leurs conquêtes, non plus que les carthaginois l'Afrique. Les normands pas plus que les francs, pas plus que les arabes n'ont été poussés à la conquête, ce mode primitif de l'expansion par la nécessité de fournir des territoires à leurs nationaux.

Si de nos jours, la conquête brutale tend de plus en plus à disparaitre, si la conquête pacifique par l'émigration et l'établissement des individus a remplacé les luttes d'autrefois, le mobile qui pousse les peuples à lutter pour la suprématie reste le même, et ce mobile est une loi absolue, à laquelle les peuples ne peuvent se soustraire sous peine de compromettre leur avenir.

La nation qui cesse de lutter pour la suprêmatie est mûre pour la déchéance.

Si nous sommes opposés à l'émigration aux Etats-Unis, ce n'est point parceque nous sommes opposés au principe de l'expansion, mais uniquement parce que dans ce cas particulier, l'expansion suivant nous s'exerce dans une mauvaise direction.

Les canadiens-français dans les Etats du Nord de l'Amérique où ils émigrent ne sauraient lutter avantageusement contre la population de ces Etats.

La place est prise, ils se heurtent contre une impossibilité absolue, et le résultat certain serait l'annihilation de ces éléments épars, leur englobement dans le grand tout Yankee.

Ceux qui vont aux Etats vivre dans les manufactures ne peuvent à de très rares exceptions près prétendre jouer un rôle de quelqu'importance parmi la population industrielle et commerçante de ces localités.

Si encore ils pouvaient s'emparer de la terre, peut-être y aurait-il un espoir, mais la terre est prise, et bien loin d'accroitre en quoique ce soit l'influence française, nos compatriotes émigrés sont obligés de concentrer tous leurs efforts pour résister à l'absorbtion qui les menace.

Malgré tout leur patriotisme, malgré tout leur attachement à leur race, ils ne peuvent soustraire leurs enfants à l'influence absorbante du milieu ; à la seconde, à la troisième génération, Leurs descendants seront complètement américains.

L'avenir de la race canadienne française n'est pas de fournir des soldats à la République américaine.

Pour ces raisons nous croyons fermement que l'émigration canadienne - française aux Etats-Unis est une cause de dépérissement pour notre race, c'est une perte sèche.

Mais si le mal est indiscutable, si comme nous le disions précédemment, il faut à tout prix arrêter cette hémorragie ; il convient tout d'abord de connaitre exactement la cause de cette hémorragie ; il faut savoir où appliquer la ligature.

Or, nous différons d'avis avec M. L. O. David sur la cause, ou plutôt les causes de cette blessure.

Assurément, les moyens qu'il propose d'appliquer sont excellents en eux-mêmes et nous nous unissons à lui pour en réclamer l'exécution.

Qu'on donne aux colons toutes facilités pour s'établir sur les terres nouvelles, qu'on les débarasse de tous les monopoles, de tous les abus qui pourraient entraver leur œuvre à ses débuts, qu'on leur donne des chemins, des ponts, des chemins de fer aussi, car les chemins seuls ne suffisent plus à notre époque, c'est parfait, c'est de toute première nécessité.

Qu'on amène les habitants à s'imposer des sacrifices pécuniaires pour aider à cette œuvre Tout cela c'est bon, c'est excellent ; mais ce n'est pas suffisant.

Toute la question est là ; ce n'est pas suffisant.

On arrivera certainement par ces moyens à retenir ou à ramener un certain nombre d'individus, mais on ne supprimera pas le mal ; votre ligature comprimera quelques veines, mais non l'artère, le sang continuera à couler.

Car la source du mal est ailleurs ; vous ne supprimez rien, tout au plus mettez-vous quelques compresses sur la plaie.

—Mais cette cause suivant vous ?

—Nous n'avons point la prétention d'être plus malin, ni plus avisé que les autres ; cette cause nous ne prétendons point la définir péremptoirement, nous vous prions seulement de vous livrer avec nous à l'examen raisonné de la maladie ; suivez notre diagnostique, vous concluerez ensuite.

—La maladie de l'émigration aux Etats-Unis ne date pas d'aujourd'hui, elle date de vingt ans au moins ; elle correspond d'une part au développement de l'industrie américaine, d'autre part à une évolution dans les conditions économiques de l'agriculture de la province de Québec.

La vieille turlutaine qui consistait jadis à rejetter alternativement les causes de cette émigra-

(La suite sur la cinquième page.)

Le major Girouard.

Le majord Girouard, fils de l'hon. jnge Girouard, est arrivé en Canada et a été reçu avec grand honneur.

Le major Girouard est l'habile ingénieur qui dirigea et mena à bonne fin l'entreprise de chemin de fer de la haute Egypte. Pour donner une idée exacte de cette entreprise et des difficultés qu'ent à surmonter le major Girouard, il suffit de lire les appréciations suivantes :

(De la "London Gazette.)

DEPECHE.

Le Caire, 3 décembre 1897.

Le 31 octobre, le chemin de fer du Désert a été ouvert, de Wadi Alfa à Abu Hamed. et l'extension vers Berber a été commencée, immédiatement commencée. La rapide construction de cette ligne qui va si fortement faciliter les communications, fait rejaillir un grand crédit sur le lieutenant colonel J. G. Maxwell, commandant du district de Nubie, et sur le lieutenant E. P. C. Girouard, des ingénieurs Royaux, sur son état major et sur ses officiers et employés, qui ont accompli ces travaux dans un délai si court qu'il doit faire record, au milieu de grandes vicissitudes et par une chaleur exceptionellement forte !

Général KITCHENER.

Nous pourrions peut-être ajouter cet extrait carractéristique du "Saturday Review," de Londres, du 23 avril 1898.

A propos de ce chemin de fer il n'est pas besoin de faire remarquer que le lieutenant Girouard et ses jeunes gens n'agissaient pas sous les ordres et la direction de la bureaucratie et des emplâtres qui dirigent le Pall Mall. S'ils l'avaient fait le chemin de fer NE SERAIT PAS ENCORE EN VUE DE ABU HAMED. Nous comprenons que dans les plus haut cercles militaires, on considère comme très irrégulier, pour ne pas dire indécent, qu'un lieutenant ait eut l'audace D'IMAGINER DE LUI-MEME LA CONSTRUCTION D'UN CHEMIN DE FER EN AFRIQUE AVEC TOIS FOIS PLUS DE VITESSE que sous différents généraux, colonels et majors tout d'or galonnés, s'efforçant d'arriver à cette construction dans le commencement du prochain siècle

Puis ces quelques lignes "Times," de Londres, du 9 avril 1898 ;

Peu de personnes se rendent compte du courage dont il fallait être armé sur le chemin de fer du Soudan. Il a été entièrement construit par des ingénieurs subalternes, sous le commandement du lieutenant Girouard.

Le Klondike a Paris.

Les mineurs du Klondike se proposent d'éblouir les visiteurs à l'Exposition de 1900 ; ils doivent en effet envoyer à Paris quatre tonnes d'or vierge, représentant une valeur de deux millions de dollars. On verra dans la section du Klondike des monceaux de sable aurifère mélangé de pépites, avec tous les instruments et les ustensiles les plus primitifs et les plus perfectionnés, ayant servi autrefois et servant aujourd'hui à extraire le précieux métal. Les sables les plus riches en or comme aussi les plus pauvres seront exposés de manière à donner une idée exacte de la valenr des placers dans le bassin du Yukon.

Une arrestation.

Une dépêche de Brandon dit que Joseph Barrow, un des cultivateurs bien connu des environs, a été arrêté hier à Waukesha, Wiss., sur mandat d'arrêt émis par le directeur de la Banque British North America d'ici. Barrow est accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes. Il se rendit à la banque British North America samedi dernier, et emprunta $100, en donnant sa récolte comme garantie. Hier les autorités de la banque découvrirent que Barrow avait vendu sa ferme et sa moisson quelques jours auparavant. Barrow est un anglais, fils d'un grand fabricant d'acier de Liverpool, Angleterre. Il est parti samedi, en compagnie de sa femme, pour Waukesha, où réside la famille de sa femme. Il résistera à l'extradition.

Le Pape proteste.

CONTRE SON EXCLUSION DE LA CONFERENCE DE LA HAYE.

Lodres, 4. — Le correspondant de Rome au "Daily Mail," dit que le pape, par l'entremise du cardinal Rampola, secrétaire d'Etat papal, a envoyé une communication aux nonces qui sont à l'étranger, dénonçant l'attitude du gouvernement italien envers le Saint-Siége, au sujet de la conférence de La Haye. Cette communication dit que tous les gouvernements, à l'exception du gouvernement i.alien, désiraient avoir un délégué papal. "Cette conduite indigne sera sévèrement jugée par l'histoire, dit le Saint-Père, tandis que la papauté ne perdra rien par son exclusion."

L'Affaire Dreyfus.

C'est lundi dernier que s'est ouvert à Rennes le second procès Dreyfus, qui décidera enfin de la culpabilité ou de l'innocence du prévenu.

Au nombre des témoins qui comparaitront en faveur de Dreyfus se trouvent le capitaine Lebrun-Renaud, à qui le prisonnier avait fait ses prétendus aveux ; le sénateur Scheurer-Kestner, ancien vice-président du sénat ; M. Trarieux, ancien ministre de la justice ; M. Bourgeois, ancien premier ministre ; le major Hartman, du 22e régiment d'artillerie ; le capitaine Fresteatter ; le major Forzinetti, et plusieurs autres officiers et journalistes.

On dit aussi que MM. Labori et Demange demanderont à la cour martiale d'examiner par commission, toutes les personnes désignées par M Quesnay de Beaurepaire, comme pouvant fournir des preuves de la culpabilité de Dreyfus. Les avocats feront cette demande afin de jeter toute la lumière possible sur l'affaire.

M. Delaroche-Vernet, l'un des secrétaires de l'ambassade de France en Allemagne, a reçu l'ordre de se rendre à Rennes pour déposer devant le conseil de guerre qui va juger Dreyfus. M. Delaroche-Vernet était au ministère des affaires étrangères à Paris, quand la trahison fut découverte. Il a été le témoin de très-délicates négociations. On assure qu'en 1898 il parlait de l'affaire en homme très convaincu de la culpabilité de Dreyfus.

On a beaucoup parlé il y a une couple de semaines de l'enlèvement de trois fillettes de l'asile St.-Patrice de Montréal, par une vieille mégère du nom de Laura Powell, épouse d'un nommé Noble, un résident de la Métropole. Le père de ces trois fillettes, un nommé Clarke, est venu à Québec pour ravoir ses enfants et dénoncer aux autorités celle qui s'était permis sans la moindre autorité, et dans un simple but d'exploitation, de les sortir de l'asile, sous de fausses représentations et de s'en emparer. L'assistant procureur-général, M. Canon, mis en présence des faits, s'est empressé de faire droit à sa requête et d'émettre contre la vieille entremetteuse un mandat d'arrestation Ce mandat a été exécuté hier l'après-midi à l'asile Ste.-Brigide qui servait de refuge temporaire à la prisonnière depuis qu'elle était arrivée à Québec.

Elle a été conduite à la prison commune et subira son procès à Montréal, si elle ne se reconnait pas coupable de suite à Québec.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION :

366 Rue Principale

WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE,
PRESIDENT.

M. S. A. D. BERTRAND,
1E VICE-PRESIDENT.

M. ED. GUILBEAU,
2E VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER,
SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER,
TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES

DU

BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND,
PRESIDENT.

M. WM. LAGIMODIERE,
VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER,
SECRETAIRE.

M. C. HENRI ROYAL,
ASSISTANT-SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER,
TRESORIER.

M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE.—En activité depuis le 18 juin 1899.

	Allant au Sud quitte.	Allant au Nord quitte.	Arrive.
Winnipeg—Mardi, Mercredi Jeudi, Samedi		7 15	
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi			19 K
P.-la Prairie—Mardi, Jeudi, Mercredi, Samedi		9 15	
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi			16 30
Gladstone—Mardi, Jeudi		11 K	
Mercredi, Samedi		11 30	
Lundi, Mercredi	14 55		
Mardi, Vendredi	14 30		
Dauphin—Mardi, Jeudi, du Sud.			15 K
Mercredi, Samedi, du Sud.			17 20
Jeudi à Cowan		15 30	
Samedi à Cowan		18 30	
Mardi, Jeudi à Winnipeggosis		16 K	
Mardi, Vendredi	8 30		
Lundi, Mercredi	10 45		
Vendredi de Cowan			6 35
Cowan—Jeudi			19 50
Samedi			22 50
Vendredi	2 30		
Lundi	6 K		
Winnipegosis-Mardi, Jeudi.			18 15
Mercredi	7 K		
Vendredi	5 K		

D. B. Hanna,
Superintendant

WINNIPEG.

LES CHRETIENS AUX BETES.

(Chateaubriand.)

LA FEMME DU MARTYR.

Et pourtant ce n'est pas là toute la gloire que le dieu de Jacob réserve à son peuple. Il entretient encore dans le cœur d'une faible femme les plus nobles et les plus généreux desseins. La vigilante Cymodécée veille attentivement à la première clarté de l'aube. Un rayon de l'aurore parvient jusqu'à la jeune chrétienne, à travers le Laurier de Virgile. Aussitôt elle se lève en silence et reprend le vêtement du martyre, qu'elle avait eu soin de garder.

Elle ne rencontre point d'obstacles à sa fuite. Qui aurait pu deviner ses desseins ? Elle descend sous le péristyle, et ouvrant la porte extérieure, elle s'élance dans cette Rome qui lui était inconnue.

Elle erre d'abord par les rues désertes : tout le peuple s'était porté vers l'amphithéâtre. Elle ne sait où tourner ses pas ; elle s'arrête et prête une oreille attentive, comme une sentinelle qui cherche à surprendre le bruit de l'ennemi. Il lui semble entendre un murmure lointain ; elle court aussitôt de ce côté : plus elle approche plus le murmure s'accroit. Bientôt elle aperçoit une longue file de soldats, d'esclaves, de femmes, d'enfants, de vieillards qui suivaient tous le même chemin ; elle voit passer les litières, voler des chars et des cavaliers. Mille accents, mille voix s'élèvent, et dans cette rumeur confuse Cymodocée distingue ce cri répété :

—Les crétiens aux bêtes !

—Me voici, dit-elle avant qu'on pu l'entendre.

Et elle s'avançait sur une hauteur qui dominait la foule répandue autour de l'amphithéâtre. Cymodocée descendant de la colline au lever de l'aurore parait comme cette étcile du matin que la nuit prête un moment au jour. La Grèce, à genoux, l'eût prit pour l'amante de Zéphir ou de Céphale ; Rome reconnut à l'instant une chrétienne : sa robe d'azur, son voile blanc, son manteau noir la trahirent encore moins que sa modestie.

—C'est une chrétienne échappée, s'écria la foule ; arrêtons-la.

—Oui, répondit Cymodocée en rougissant devant cette multitude, je suis chrétienne, mais je ne suit point échappée ; je ne suis qu'égarée : j'ai pu me tromper de chemin, moi qui suis née loin d'ici, sur le rivage de la Grèce, ma douce patrie. Puissants enfants de Romulus, voulez-vous me conduire à l'amphithéâtre ?

Ce langage, qui aurait désarmé des tigres, n'attira sur Cymodocée que des railleries et des outrages. Elle était tombée dans un groupe d'hommes et de femmes chancelants sous les fumées du vin.

Une voix voulut dire que cette Grecque n'était peut-être pas condamnée aux bêtes.

—Je le suis, répondit la jeune chrétienne avec timidité ; on m'attend à l'amphithéâtre.

La troupe aussitôt l"y conduit en poussant des hurlements. Le gladiateur commis à l'introduction des martyrs n'avait point d'ordre pour cette victime, et refusait de l'admettre au lieu du sacrifice ; mais une des portes de l'arène venant à s'ouvrir, laisse voir Eudore dans l'enceinte. Cymodocée s'élance comme une flèche légère et va tomber dans les bras de son époux.

Cent milles pectateurs se lèvent sur les gradins de l'amphithéâtre et s'agitent en tumulte. On se penche en avant, on regarde dans l'arène, on se demande quelle est cette femme qui vient se jeter dans les bras du chrétien. Ceux-ci disaient :

—C"est son épouse, c'est une chrétienne qui va mourir ; elle porte la robe des condamnés.

Ceux-là :

—C'est l'esclave d'Hiéroclès, nous la reconnaissons ; c'est cette Grecque qui s'est déclarée ennemie des dieux lorsque nous voulions la sauver.

Quelques voix timides :

—Elle est si jeune et si belle !

Mais la multitude :

—Eh bien ! qu'elle soit livrée aux bêtes, avant de multiplier dans l'empire la race des impies.

L'horreur, le ravissement, une affreuse douleur, une joie inouïe, ôtaient la parole au martyr ; il pressait Cymodocée sur son cœur ; il aurait voulu la repousser ; il sentait que chaque minute écoulée amenait la fin d'une vie pour laquelle il eût donné un million de fois la sienne. A la fin il s'écrie en versant des torrents de pleurs :

—O Cymodocée ! que venez-vous faire ici ? Dieu ! est-ce dans ce moment que je devais vous voir ? Quel charme ou quel malheur vous conduit sur ce champ de carnage ? Pourquoi venez-vous ébranler ma foi ? Comment pourrais-je vous voir mourir ?

—Seigneur, dit Cymodocée avec des sanglots, pardonnez à votre servante. J'ai lu dans vos livres saints : " La femme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son époux." J'ai quitté mon père, je me suis dérobée à son amour pendant son sommeil : je viens demander votre grâce à Galérius ou partager votre mort.

Cymodocée aperçoit le visage pâle d'Eudore, ses blessures couvertes d'un vain appareil : elle jette un cri, et dans un saint transport, elle baise les pieds du martyr et les plaies sacrées de ses bras et de sa poitrine. Qui pourrait exprimer les sentiments d'Eudore lorsqu'il sent ces lèvres pures presser son corps défiguré ? Qui pourrait dire l'inconcevable charme de ces premières caresses d'une femme aimée ressenties à travers les plaies du martyre ? Tout à coup le ciel inspire le confesseur ; sa tête parait rayonnante et son visage resplendissant de la gloire de Dieu ; il tire de son doigt un anneau, et le trempant dans le sang de ses blessures :

—Je ne m'oppose plus à vos desseins, dit-il à Cymodocée : je ne puis vouloir vous ravir plus longtemps une couronne que vous recherchez avec tant de courage. O Cymodocée ! nous serons unis ; il faut que nous mourrions époux. C'est ici l'autel, l'église, le lit nuptial. Rendons légitimes les embrassements éternels qui vont suivre notre martyre : prenez cet anneau et devenez mon épouse.

Le couple angélique tombe à genoux au milieu de l'arène ; Eudore met l'anneau tr mpé de son sang au doigt de Cymodocée.

—Servante de Jésus-Christ, s'écrie-t-il, recevez ma foi. Vous êtes aimable comme Rachel, sage comme Rebecca,, fidèle comme Sara sans avoir eu sa longue vie. Croissons, multiplions pour l'éternité, remplissons le ciel de nos vertus.

Cependant, la foule qui voyait les deux chrétiens à genoux, croyait qu'ils lui demandaient la vie. Tournant aussitôt le pouce vers eux, comme dans les combats de gladiateurs, elle repoussait leur prière par ce signe, et les condamnait à la mort ! Le peuple Romain, que ses nobles privilèges avaient fait surnommer le peuple-roi, avait depuis longtemps perdu son indépendance : il n'était resté le maitre absolu que dans la direction de ses plaisirs ; et comme on se servait de ces plaisirs pour l'enchainer et le corrompre, il ne possédait en effet que la souveraincté de son esclavage Le gladiateur des portiques vint en ce moment prendre les ordres du peuple sur le sort de Cymodocée.

Le peuple cria d'une commune voix :

—Qu'elle reste et qu'elle meure !

Plus la victime est belle, plus elle est agréable aux dieux !

(A continuer.)

Les Indiens Yakis et les Mexicains.

El Pazo, Tex., 3.—Un grand nombre de mineurs américains ont été tués par les indiens Yakis, dans le pays de ces derniers depuis quelques jours.

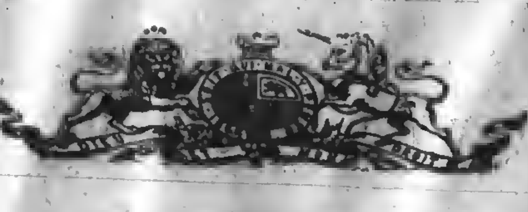
Dans les escarmouches qui ont eu lieu depuis quelques jours, les troupes ont été fort éprouvées, tandis que les Indiens, qui étaient à couvert, n'ont subi que de légères pertes. Les montagnes où ils se tiennent sont couvertes de végétation.

Les américains qui ont voyagé chez les Yakis disent que le gouvernement mexicain a probablement une autre guerre de dix ans sur les bras.

On annonce de Hermosillo, Mexique, que trois régiments de cavalerie, quatre d'infanterie et deux bataillons d'artillerie constitueront l'armée qui va attaquer les Yakis dans les montagnes de Batucco. Les Indiens ravagent le pays. Toutes les tribus se dirigent sur les montagnes.

Nogales, Arizona, 3.—Deux canous Gatling et un détachement d'artilleurs de Mexico, sont en route pour les montagnes de Batucco. De Chihuahua et de Denango des troupes se dirigent vers le lieu des hostilités.

On rapporte que les chefs Yakis ont envoyé des émissaires dans toutes les mines de l'Etat de Sonora pour appeler aux armes tous les Indiens Yakis. Les Indiens qui travaillent dans l'Arizona sont partis pour rejoindre leurs compatriotes. La situation est considérée comme si grave ici que le maire Onerton a demandé au gouverneur Murphy un détachement de cavalerie pour protéger la ville contre une attaque possible.



AVIS PUBLIC.

Les soussignés ayant été nommés Commissaires par le Gouvernement du Canada pour traiter avec les Métis du Nord-Ouest,

DONNENT AVIS PAR LES PRESENTES

qu'à leur retour du District d'Athabaska, vers Octobre prochain, ils feront publier les iieux et dates auxquels ils rvncontreront les Métis des parties habitées des Territoires du Nord-Ouest, et accorderont des Scrip aux enfants des Métis nés entre le 15 de Juillet 1870 et la fin de Décembre 1885.

JAMES WALKER,
J. ARTHUR COTÉ,
Commissaires des Métis.

(Suite de la deuxième page.)

tion sur le dos de l'un ou de l'autre des partis politiques, est aujourd'hui une prétention dont l'expérience a fait justice.

Les gouvernements se sont succédés ; chacun à leur tour, ils se sont vantés d'arrêter cet exode, dû suivant eux aux maladresses de leurs adversaires, et cependant l'exode a continué, avec des fluctuations peut-être, mais avec des fluctuations négligeables.

La cause n'est donc point uniquement imputable à telle ou telle politique ; assurément certaines fautes ont pu contribuer à accroître cette émigration, mais encore une fois ces fautes ne sont que des incidents, non point la cause première.

En réalité il y a eu dans cette affaire, action réflexe des deux causes signalées précédemment par nous.

L'évolution économique est assurément le facteur premier mais son action est restée latente jusqu'au jour où l'appât des hauts salaires fournis par le développement de l'industrie voisine, américaine, a déterminé le mouvement.

On est gêné dans ses affaires, on ne voit plus comment se débrouiller, on subit malgré soi l'influence de causes économiques dont on ne perçoit que les effets sans pouvoir en déterminer les raisons ; on reste sur sa terre cependant parceque dans ce désarroi, l'on ne sait plus comment se retourner, où de quel bois faire flèche ; mais un beau jour l'on entend dire que de l'autre côté de la frontière, l'on peut gagner de gros salaires.

Voilà la solution trouvée, l'on part, l'on s'empresse vers ce Pactole qui permettra de ce remettre a flot.

Il est probable qu'au debut les choses se passèrent ainsi, les départs furent des cas isolés ; mais l'exemple est contagieux, les nouveaux eldorados lointains ont toujours une facination particulière.

Bref, la perturbation économique se continuant, l'émigration s'imposa comme solution naturelle.

La cause première au lieu d'être uniquement cette évolution économique, fut l'appât du gros salaire.

On ne va pas aux Etats uniquement parcequ'on est gêné, mais parceque cela apparait comme une façon nouvelle, un métier nouveau. Ce n'est plus un expédient, c'est une position sociale.

Si bien qu'aujourd'hui l'on n'a plus seulement à lutter contre les causes économiques du début, il faut encore lutter contre l'habitude prise, contre les goûts, les appétits nouveaux, développés par le séjour aux Etats-Unis, ou simplement par les récits de ceux qui y ont séjourné.

En négligeant dès le début de remédier aux causes économiques, on a ainsi créé un mal nouveau, pire assurément que le premier.

Ah ! si dès le début on avait su comprendre le rôle qu'était appelé à jouer le Nord-Ouest ! si on lui avait fait jouer le rôle qu'ont joué les Etats-Unis ! au lieu de pleurer aujourd'hui, et de gémir, nous pourrions entonner l'alleluia de reconnaissance.

(A suivre.)

Mgr. Falconio.

Ottawa, 3—Mgr. Diomède de Falconio, le nouveau délégué apostolique au Canada, est attendu ici pour le 15 courant.

Un religieux franciscain d'origine irlandaise l'accompagnera en qualité de secrétaire. Il fixera sa résidence à Ottawa, mais fera de nombreuses visites dans les principaux centres du Canada.

M. Bain.

L'hon. M. Bain, le nouveau président de la Chambre des Communes, est un ancien cultivateur. Il n'a reçu d'instruction qu'à l'école primaire, mais par le travail, l'étude et l'observation, il est devenu l'un des hommes les mieux pondérés de notre parlement fédéral. Il est âgé de 65 ans.

Les Moissoneurs.

Voici la lettre que vient de publier le département de l'agriculture de Manitoba. Elle intéresse à plus d'un point de vue notre population.

"Il est reconnu que les cultivateurs du Manitoba peuvent avoir une récolte plus considérable qu'ils n'en peuvent moissonner seuls, en se réservant le temps de faire les labours d'automne. Depuis plusieurs années, on a amené de l'Est des employés de ferme pour aider à la moisson. L'année dernière, 9,000 travailleurs ont été ainsi importés dans la Province, et à peu près le même nombre l'année précédente. Ce serait désastreux pour la Province d'avoir une bonne récolte, et de manquer d'hommes pour la moisonner.

"Le département de l'agriculture s'est enquis chaque année auprès de ses correspondants réguliers, du nombre de moisonneurs requis. Tous les rapports ne sont pas encore arrivés, mais on voit déjà qu'on aura besoin de 6,000 hommes au moins pour aider à faire la moisson, cette année.

"Le département ne peut entreprendre de voir aux besoins des cultivateurs individuellement. L'expérience a démontré que les moisonneurs excursionnistes se répandent d'eux-mêmes selon le besoin dans la Province, sans l'aide des autorités.

"Nous savons que dans le passé, un trop grand nombre d'hommes sont allés d'abord à Brandon et en quelques autres centres, et pendant un jour ou deux on exprimait du mécontentement à ce sujet, mais les points ainsi encombrés ne tardaient pas à être soulagés du surplus de moisonneurs en envoyant ces derniers dans les localités qui en manquaient, et le département de l'Agriculture recevait invariablement, une semaine après l'arrivée des excursionnistes, des nouvelles demandes de moisonneurs auxquelles on ne pouvait suffire. Les salaires payés dépendaient de l'expérience et l'habileté des travailleurs.

"Il y a actuellement 35,000 cultivateurs dans le Manitoba, et si un sur cinq seulement avait besoin d'un aide, il faudrait 7,000 hommes pour suffire à toutes le demandes. Dans plusieurs districts producteurs de blé, chaque cultivateur aura besoin d'un aide et un certain nombre, de deux ou trois, et quoique 250,000 cultivateurs puissent se passer de moisonneurs étrangers, il faudrait 10,000 de ces derniers pour en fournir un à chacun des autres cultivateurs.

"Lorsque la richesse de notre province, représentée par les champs de blé, dont dépendent la prospérité de nos villes et de nos villages, aussi bien que la prospérité de notre commerce, de nos banques et de nos chemins de fer, est en danger de se perdre par suite de l'absence d'aide suffisante pour en faire la moisson, le département de l'Agriculture a décidé de faire tout en son pouvoir pour aider les cultivateurs à se procurer l'aide dont ils ont besoin. La presse assiste le gouvernement en annonçant ce besoin de la Province, et les compagnies de chemins de fer, comme les années passées, transporteront de l'Est des excursions de moisonneurs en leur donnant des billets de passage à prix réduits et bon pour trois mois.

(Signé) THOMAS GREENWAY
Ministre de l'Agriculture
et de l'Immigration.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308,252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année.......... 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année.......... 20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année.......... $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année........ $1,460,740

Nombre de fermes dans la province.......... 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba.